

# LE REFLET MUNICIPAL

OCTOBRE 2010

## Courrier du mois

Michel Champagne Maire: Remerciements pour l'invitation à l'inauguration du calvaire et félicitations pour la journée du dévoilement des plaques commémoratives

Louis Filteau: Mesure d'imposition des droits aux exploitants des carrières et sablières pour 2011 : 0,52¢ par tonne métrique et de 0,99¢ par mètre cube

Soc. assurance automobile: Préavis de vérification mécanique des véhicules incendie qui doit être effectuée au plus tard le 30 novembre 2010

M.R.C. de Mékinac: Remboursement des contraventions de la Sûreté du Québec : 2345 \$ (période du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 31 août 2010)

CAPSA, N. Blanchette: Demande d'une rencontre pour discuter d'une contribution possible de la municipalité et présentation de l'organisme

L. Trudel: Rapport d'un incident survenu près du terrain de balle et bris à un véhicule

Hydro-Québec: Coordonnées en situation de panne

CPTAQ: Décision favorable dossier Ministère des Transports (réfection d'un secteur de la Route 352)

CLD Maskinongé: Invitation au colloque La Mauricie, ça se construit en bois le 5 novembre

Gilles Mercure: Invitation à la rencontre Actif et en santé

URLS Mauricie: Remise des prix Dollard-Morin le 7 octobre (en nomination Line Lapointe)

Ferme Repau & Fils: Offre de services pour le déneigement des bornes-fontaines

Les Gymnatech: Demande d'une contribution pour le club de gymnastique

Yves Dessureault École Paul-Le-Jeune: Appui à une demande d'une commandite pour un spectacle réalisé par 4 jeunes à l'auditorium de St-Tite le 19 novembre

Min. Dével. durable, Envir.: Fermeture du dossier pour l'obtention d'un certificat d'autorisation pour le rétablissement du profil d'une partie du 2<sup>e</sup> Ruisseau Noir (manque l'accord du propriétaire)

Soc. ass. automobile Qc: Demande aux municipalités à déployer des effectifs pour assurer la sécurité des enfants le soir de l'Halloween

Opération Nez Rouge Mékinac: Invitation à une conférence de presse le 18 novembre à St-Tite et demande d'un don pour les activités de service d'accompagnement dans le cadre de la campagne de sécurité routière de décembre

G. et J. Gauthier: Demande de réclamation pour un accident survenu dans le rang Price

St-Adelforce: Demande d'appui pour la construction d'un entrepôt

## JOUR FÉRIÉ

**JOUR DU SOUVENIR**: Prendre note que :

la Municipalité, la Caisse populaire et le bureau de poste seront fermés le **jeudi 11 novembre**, Jour du Souvenir. Bon congé!

Municipalité de Saint-Adelphe  
Dépôt légal, Octobre 2010

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa  
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal  
Rédaction : Gisèle Thiffault

Tirage mensuel : 470 copies  
[www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca)

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN OCTOBRE 2010

Procès-verbaux sur le site web [www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca), ou à la bibliothèque (copie papier)

Félicitations à madame Annette Condé et au Comité des Journées de la Culture

CONSIDÉRANT que le Comité des Journées de la Culture a préparé un programme varié d'activités culturelles, s'adressant à toute la famille;

CONSIDÉRANT que notre municipalité a bénéficié avantageusement de l'engagement des partenaires de ce comité qui ont soutenu les initiatives culturelles prévues lors de ces journées;

CONSIDÉRANT l'immense succès qu'a connu cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'adresser des sincères félicitations et des remerciements chaleureux au Comité organisateur des Journées de la Culture, tout particulièrement à madame Annette Condé, et de remercier également les exposants, conférenciers et les artisans bénévoles qui ont collaboré dans l'ombre à cette franche réussite.

- Appui au St-Adelforce, en association avec les organismes municipaux, pour la construction d'un entrepôt de 90 pi X 32 pi et autorisation à utiliser le terrain appartenant à la municipalité situé près de l'éco-centre (superficie d'environ 2 880 pieds carrés), dans le but d'y ranger des biens, matériaux et accessoires utilisés pour des compétitions et y conserver les biens patrimoniaux de la Société d'histoire.

La construction de cet entrepôt, conforme au règlement de zonage, sera sous l'entière responsabilité du St-Adelforce et devra répondre aux normes de construction en vigueur.

La Municipalité appuie la demande du St-Adelforce, présentée au Pacte rural volet local de la M.R.C. de Mékinac, pour un montant représentant 50% du total des coûts ou un montant maximum de 10 000 \$. Si le St-Adelforce mettait fin à ses opérations ou dans le cas d'une cession de ce bâtiment, l'entrepôt restera à la disposition de la Municipalité de Saint-Adelphe et de ses organismes à but non lucratif.

- Contrat pour le déneigement des bornes-fontaines pour l'hiver 2010-2011 accordé à la Ferme Repau & Fils au coût de 85 \$ l'heure plus taxes et ce, sur appel d'un représentant municipal.
- Présentation d'un projet d'ensemencement piscicole dans la rivière Batiscan, dans le cadre du Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2010-2011 du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
- Don de 50 \$ à quatre étudiants de l'école Paul-Le-Jeune dont fait partie Jimmy Charest de St-Adelphe, pour un spectacle musical à l'auditorium Paul-Le-Jeune, le 19 novembre 2010.
- Acceptation et financement à long terme (offre de la Caisse populaire de Ste-Thècle-Saint-Adelphe) pour l'emprunt d'un montant de 46 500 \$ (Règlement 95-151 Phase 11) à renouveler sur un emprunt original de 110,884 \$,

8 600 \$ 4,45% le 29 septembre 2011	8 900 \$ 4,45% le 29 septembre 2012
9 300 \$ 4,45% le 29 septembre 2013	9 700 \$ 4,45% le 29 septembre 2014
10 000 \$ 4,45% le 29 septembre 2015	Après 5 ans : 0 \$ à renouveler
- La Municipalité refuse de rembourser un montant de 1 475 \$ pour des dommages causés à un véhicule, suite à un accident survenu dans le rang Price et qui serait dû à la vitesse excessive.
- Don d'un montant de 50 \$ à l'organisme Opération Nez Rouge Mékinac pour le service d'accompagnement aux personnes de notre région ayant consommé de l'alcool lors de rencontres sociales et ce, avant et pendant la période des Fêtes.
- Non remboursement d'un montant de 451,50 \$ pour des dommages à un véhicule causés par une balle provenant du terrain de balle lors d'une joute, alors que la demanderesse circulait sur la rue Baillargeon; la municipalité ne peut être tenue responsable étant donné que le terrain de balle est réglementaire, selon des normes de sécurité établies.

## VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!

Nos meilleurs vœux à quelques résidents et résidentes qui célèbrent un anniversaire de naissance en novembre.

Joyeux Anniversaire à ! :

Liliane Boisvert : 2 novembre

Lucien Cossette : 16 novembre

Jacques Bouchard : 24 novembre

Jeannine St-Arnaud : 29 novembre

## CAPSULE HISTORIQUE

L'an 1928....., M. Onésime P. Mongrain est chargé de surveiller l'application du règlement sur la pesanteur du pain. Aucun boulanger n'a le droit de vendre ou d'offrir du pain moins de cinq livres, deux livres et demie ou une livre et quart, suivant le format utilisé.

Note tirée du livre « Vie municipale à Saint-Adelphe » page 109.

(Joseph Bureau, maire 1920-1921 et 1927 à 1933)

*Recherches et rédaction : Thérèse Lafontaine-Cossette*

*Recherches : Céline Perron, Jo-Ann Simard, Lucie Leduc*

## FABRIQUE

**DIME:** Des bénévoles distribueront ou ont distribué des enveloppes pour la dîme dans chaque résidence de notre communauté paroissiale.

Vous remettez votre enveloppe au presbytère ou au responsable de votre secteur.

Merci à nos paroissiens!

**ORGANISTE:** Musicien ou musicienne organiste demandé(e) pour les célébrations du culte et la messe dominicale à l'église de Saint-Adelphe. Salaire à discuter.

Si intéressé(e), veuillez appeler au presbytère au numéro 418 322-5242.

## CHIENS ERRANTS

Des plaintes ont été déposées au bureau municipal à l'effet que des citoyens, propriétaires d'un ou de plusieurs chiens, laissaient errer librement leur animal sur des terrains privés. Ces propriétaires doivent se conformer à notre réglementation municipale et maintenir leur chien attaché. Des amendes seront imposées aux propriétaires fautifs.

## INTERDICTION DE STATIONNEMENT

*Période hivernale :* Nous vous rappelons que durant la période hivernale, il est interdit de laisser son véhicule en stationnement sur les chemins publics durant la nuit, entre 23h00 et 7h00 du matin et ce, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Ceci dans le but d'assurer l'entretien hivernal des chemins.

## PENSÉE DU MOIS

Ne fais jamais rien sous la colère... Pourras-tu hisser les voiles dans la tempête?  
(Proverbe arabe)

<b>FEMMES DE MÉKINAC</b>
--------------------------

Atelier créatif: **Jeudi 4 novembre**, de 13h15 à 15h30. Au centre de femmes.

Thème : Souvenirs en pot. Personne ressource : Lyette Genest

Café-atelier-Femmes-Échanges: **Mercredi 10 novembre**. De 13h15 à 15h30.

Thème : Pour mieux s'entendre, je dois m'écouter.

Invitée: Carolle Bruneau.

Salle de l'âge d'or, 209 Chemin Lejeune, St-Joseph-de-Mékinac

Rendez-vous gourmand: **Jeudi 11 novembre**. De 13h15 à 15h30, au centre de femmes.

Thème : Cuisiner avec du tofu.

Personne ressource : Ginette Gauthier.

De 13h15 à 15h30, au Centre de femmes.

Petite douceur du mois: **Mercredi 17 novembre**. De 19h à 21h, au centre de femmes.

Notre invitée partagera avec nous son cheminement de vie au féminin et les expériences qui l'ont emmenée à pratiquer le métier d'infirmière à domicile.

Invitée : Josée Croteau, infirmière à domicile.

Assemblée de cuisine: **Jeudi 25 novembre**. De 11h30 à 14h30, au centre de femmes.

Thème : Si je disais oui à l'abondance et au soutien de la vie.

Invitée : Rita Deschamps, psychologue.

**Coût : 5 \$ dîner** Réservation obligatoire - Maximum 20 places disponibles.

Café-atelier-Femmes-Échanges: **Mercredi 1<sup>er</sup> décembre**. De 13h15 à 15h30, au Centre de femmes.

Thème : Violences sexuelles faites aux femmes

Ressource : CALACS Centre Mauricie / Mauricie

Journée de commémoration: **Lundi 6 décembre**. Journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Ruban blanc et chandelle distribués au centre de femmes les 1<sup>er</sup>, 2 et 6 décembre.

Souper de Noël: **Vendredi 9 décembre**. Au Petit Palace, 204, rue Masson Ste-Thècle

Les membres recevront une invitation personnelle.

\* **IMPORTANT** : N'oubliez pas de vous inscrire à l'avance à chacune des activités qui vous intéresse.  
Centre de femmes 211, rue St-Jacques Ste-Thècle GOX 3G0 418 289-2588

<b>CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI</b>
----------------------------------

Pas d'emploi? Pas aux études? Besoin de motivation? Jeunes en action peut aider!

Vous êtes, ou vous connaissez un jeune adulte qui éprouve certaines difficultés à intégrer le marché du travail ou à effectuer un retour aux études?

Le Carrefour Jeunesse-Emploi en collaboration avec Emploi-Québec offre un programme spécialement conçu pour favoriser la mise en action des jeunes âgés de 18 à 24 ans: Jeunes en action!

Jeunes en action vise le développement du potentiel et de l'autonomie, en plus d'offrir un accompagnement constant et un encadrement personnalisé aux participants.

Pour plus de renseignements, contactez le Carrefour Jeunesse-Emploi au 418 365-7070.

Catherine C. Denis agente de communication, [catherine.cdenis@jemekinac.org](mailto:catherine.cdenis@jemekinac.org)

## CALENDRIER ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ET DE LA RÉCUPÉRATION

Prendre note que l'enlèvement des déchets domestiques se fera les jeudis 11 novembre et 25 novembre 2010. Pour la récupération, les dates sont les jeudis 4 novembre et 18 novembre 2010.

Le service de dépôt des matériaux secs (gros rebuts), des huiles usées et de la peinture se termine le samedi 30 octobre 2010. Vous êtes donc priés de ne plus apporter de matériaux secs, d'huiles ni de peinture à l'éco-centre, après cette date.

Ce service reprendra en juin 2011.

## BIBLIOTHÈQUE

En septembre dernier, les Caisses populaires Desjardins Mékinac/Des Chenaux ont donné 16 000 \$ aux bibliothèques situées dans les M.R.C. de Mékinac et Des Chenaux, c'est-à-dire 1 000 \$ par bibliothèque pour l'achat de livres québécois.

Voici une première liste d'une partie des achats effectués avec ce montant.

- Belle journée pour tomber en amour.
- Je ne veux pas mourir seul.
- Le journal d'Auréliie Laflamme tomes 1 à 7.
- Les ailes d'Alexanne t.1.
- La force de vivre t. 1-2.
- Fanette 3 t.
- Ru.
- Le monde de Khelia 2 t.
- Champion !
- Guide de l'auto 2010.
- Sombre peuple.
- Le big livre de l'Incroyable.
- Le temps qui m'est donné.
- Le frère André.
- Mai au bal des prédateurs.
- Les filles tombées t.2.
- Trésors oubliés.
- Boris l'ours au grand cœur.

Si vous avez des bonbons d'Halloween en trop, vous pouvez les apporter à la bibliothèque, il nous fera plaisir de les offrir aux abonnés. Bonne lecture ! *Lyne Deshaies, bibliothécaire*

## FÊTE DE L'HALLOWEEN

La fête de l'Halloween est une tradition particulièrement appréciée des enfants. Dans toute l'effervescence de cette soirée, des incidents fâcheux peuvent survenir.

Pour la sécurité des enfants, nous portons à votre attention les conseils suivants :

Circuler en groupe sur le trottoir ou l'accotement; être accompagné d'un adulte selon l'âge; pas de masque, mais plutôt du maquillage; traverser perpendiculairement aux intersections; privilégier les endroits bien éclairés; refuser de monter avec des inconnus; faire vérifier les friandises par les parents; porter des bandes fluorescentes; faire un côté de rue à la fois; respecter l'environnement et la propriété.

Soyez prudents!

## MAISON HANTÉE

En passant pour la cueillette de bonbons, faites un détour à vos risques à la Maison des Jeunes, à l'hôtel de ville de St-Adelphe le **31 octobre** de 17h30 à 19h30.

Invitation à toute la population à venir voir une maison hantée. Pour les jeunes, il est conseillé d'avoir 8 ans et plus. Pour les amateurs de sensations fortes, au plaisir de vous voir trembler de peur...

Organisateur : François Michaud.

*Lise Lapointe, présidente*

**INVITATION**

**RÉCITAL ET LANCEMENT DU LIVRE  
« VIE MUNICIPALE, VIE COMMUNAUTAIRE ET BELLES TROUVAILLES »  
(SAINT-ADELPHÉ 1885-2010)**

SAMEDI 6 NOVEMBRE 2010 : Salle municipale de Saint-Adelphe, à 19h.  
Tour du monde en chansons.

RÉCITAL AVEC CAROLE CARPENTIER, interprète  
(Fille de M. et Mme Uldéric Carpentier)  
(Petite-fille de Félix Carpentier, ancien maire)

COÛT POUR LE RÉCITAL : 5 \$.

BILLETS EN VENTE AUPRÈS DE HUGUETTE ASSELIN 418 322-5370.

**JOURNÉES DE LA CULTURE**

Merci à tous les participants aux Journées de la Culture. Merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour le bon déroulement de la fin de semaine des Journées de la Culture 2010.

Le concours du Pot de Lait Émaillé, n'ayant pas eu de participants adultes, les deux prix ont été distribués aux enfants des deux familles participantes, soit : Zachary Lefèbvre et sa petite sœur Marie-Laurence et à Zachary, Andy et Océane Trudel-Hansen. Merci pour votre participation.

Merci à la Municipalité de Saint-Adelphe et à la Caisse populaire de Ste-Thècle-Saint-Adelphe pour leurs contributions très appréciées.

*Annette Condé*, responsable locale Journées de la Culture 2010

**PROJET BOÎTE À CADEAUX 2010**

Le projet Boîte à cadeaux est de retour cette année encore pour une 11<sup>e</sup> année.

Vous avez du temps à donner! Nous avons toujours besoin de bénévoles, que ce soit pour nettoyer, trier les jouets ou encore emballer les cadeaux. C'est pourquoi nous comptons, une fois de plus, sur votre généreuse implication pour que cette édition 2010 soit couronnée de succès.

La période de collecte se fera du 1<sup>er</sup> au 12 novembre. Les points de collecte sont: les écoles primaires et secondaire de Mékinac et la Corporation de développement communautaire de Mékinac à Ste-Thècle.

Au début décembre, les boîtes de jouets seront complétées et emballées. La distribution se fera par les agents de la Sûreté du Québec quelques jours avant Noël.

Pour toutes les familles désirant obtenir une boîte à cadeaux pour Noël, des formulaires seront disponibles du 1<sup>er</sup> au 25 novembre dans les bureaux municipaux, aux presbytères de certaines municipalités, au CSSS de la Vallée de la Batiscan, à la CDC Mékinac ainsi que dans plusieurs organismes communautaires du territoire. Pour vous inscrire, vous pouvez nous faire parvenir vos formulaires ou téléphoner à la Maison des familles de Mékinac.

Le projet Boîte à cadeaux est un projet collectif.

Nous tenons à vous remercier chers collaborateurs et bénévoles pour toute l'aide apportée dans ce beau projet.

Pour plus d'informations : Mélanie Fluet à la Maison des familles de Mékinac au 418-289-1266.

## STATIONNEMENT HIVERNAL

Nous vous rappelons que durant la période hivernale, il est interdit de laisser son véhicule en stationnement sur les chemins publics durant la nuit, entre 23h00 et 7h00, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril de chaque année et ce, dans le but de faciliter et d'assurer l'entretien des chemins.

Les propriétaires de véhicules qui ne respectent pas ce calendrier peuvent se voir remettre une contravention par la Sûreté du Québec.

## LOYERS À LOUER AU H.P.R.

Quatre habitations à loyer modique sont disponibles au H.P.R. de Saint-Adelphe (80, rue du Moulin).

(Trois loyers d'une chambre et un de deux chambres).

Un loyer équivaut à 25 % des revenus totaux du ménage pour l'année civile précédent le début du bail du logement. Ce montant inclut les frais de chauffage. Des frais supplémentaires peuvent être ajoutés selon certains services spéciaux pour couvrir des coûts d'électricité ou de stationnement par exemple.

Le loyer s'adresse à des ménages à faible revenu.

Pour obtenir plus d'informations, on communique avec Diane Francoeur au numéro 418 322-5908.

## PÈRE NOEL

**VISITE DU PÈRE NOEL** : Le Père Noël souhaite venir rencontrer tous les enfants de St-Adelphe encore cette année! Accompagné de la Fée des glaces, il distribuera bonheur et cadeaux le **12 décembre** prochain à la salle municipale, de 13h30 à 15h.

Pour venir s'asseoir sur ses genoux, vous devez réserver votre place! Pour vous inscrire, veuillez s.v.p. contacter Jacqueline Jalbert au 418 322-5294.

La période d'inscription se termine le **vendredi 26 novembre 2010**.

**IMPORTANT**: Cette année, aucune relance téléphonique ne sera effectuée. Aucune inscription ne sera possible après le 26 novembre (question d'organisation!).  
Merci de votre compréhension. Bienvenue à tous les enfants!

*Lise Lapointe, présidente Centre des Loisirs*

## CLUB FADOQ SAINT-ADELPHÉ

**MESSE ANNUELLE**: Veuillez prendre note que la messe dédiée aux intentions des membres de la FADOQ aura lieu le **14 novembre** et non le 7 novembre tel que mentionné sur le site Internet et le feuillet qui vous a déjà été distribué.

**SOUPER MENSUEL**: Le vendredi **19 novembre** aura lieu notre souper mensuel à la salle FADOQ.

**ACTIVITÉS**: N'oubliez pas de participer à nos activités hebdomadaires, venez vous amuser avec vos amis à la salle FADOQ. : Mardi : baseball poche.

Mercredi : Quilles au Salon de quilles St-Adelphe ; Jeudi : Cours Informatique.

Faisons un effort pour supporter notre club dans ses activités ; il y a des membres bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour vous divertir ou partager leurs connaissances. Soyez au rendez-vous!

*Jean-Guy Rodrigue, président*

**MESSAGE DU MAIRE**

JOURNÉES DE LA CULTURE : Sincères félicitations et remerciements chaleureux à Madame Annette Condé, pour sa formidable implication à la réalisation des Journées de la Culture 2010.

Merci aux bénévoles qui ont oeuvré à différents niveaux en offrant leur plein soutien à l'organisation des activités. Merci aux citoyens et citoyennes pour leur participation.

C'est grâce à la coopération fructueuse de personnes passionnées de culture que l'événement a pu connaître une fois de plus cette année, un franc succès. Vous pouvez en être très fier(e)s!

Avec l'assurance de mes sentiments très cordiaux, je remercie vivement chacun et chacune d'entre vous.

PRIX DOLLARD-MORIN : C'est avec un immense plaisir que la Municipalité de Saint-Adelphe a inscrit une de ses grandes bénévoles au Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLS) : Madame Line Lapointe.

Son engagement exceptionnel depuis plus de 7 années à la présidence du Centre des Loisirs de St-Adelphe en faisait une candidate par excellence.

Parmi ses accomplissements, soulignons le parrainage d'un projet permettant la réalisation d'une aire de jeux dans le parc municipal qui fait le bonheur des enfants. Elle a collaboré également à l'élaboration d'un nouveau module de jeux pour le 3<sup>e</sup> cycle de l'école primaire et pour l'aménagement d'un sentier de course et l'installation de bancs de parc.

Également, les équipes de différentes disciplines sportives peuvent compter sur son entière disponibilité quand vient le temps de faciliter l'organisation de leurs activités : terrains, patinoire, immeubles et équipements sont mis à leur disposition en temps et lieux, dans les meilleures conditions possibles.

Soucieuse de créer un environnement sain par l'activité physique et d'encourager de bonnes habitudes de vie, elle organise à chaque année dans le cadre du Programme Plaisirs d'hiver de Kino-Québec l'activité « Clair de lune ».

Sa contribution au bon fonctionnement de la Maison des Jeunes encourage la participation sociale et l'implication de jeunes adolescents(es) dans leur milieu de vie. Elle y voit un lieu enrichissant pour les jeunes qui veulent partager leur créativité, sociabiliser, tenir des ateliers etc...

La persévérance de ses efforts et son goût du volontariat l'ont conduite à la réalisation de l'activité Saint-Adelphe en lumières qui se veut un concours de décorations extérieures illuminées pour Noël, avec balades gratuites en voitures tirées par des chevaux, le tout suivi d'un goûter amical qui suscite des échanges cordiaux entre citoyens.

Mettons également en valeur sa participation annuelle à la préparation du dépouillement de l'arbre de Noël qui permet aux enfants d'ici de rencontrer le Père Noël et la Fée des étoiles avec remise de cadeaux.

Sa grandeur d'âme la porte également à superviser à chaque été un camp de jour qui permet à des étudiants d'obtenir un emploi d'été saisonnier et qui permet à des enfants d'occuper agréablement leur temps grâce à des activités d'animation enrichissantes.

Solidaire des organismes du milieu, elle n'hésite pas à offrir bénévolement ses services à la tenue d'un mini-restaurant dont les profits sont versés au Centre des loisirs.

Elle contribue à l'organisation de la Semaine de relâche qui se veut une belle occasion de participer en famille à des activités de détente.

Devant une générosité aussi débordante et un tel dévouement, nous considérons que madame Lapointe est source de fierté locale, et la candidate par excellence pour le Prix Dollard-Morin.

En date du 7 octobre 2010, suite à la présentation de sa candidature au prix Dollard-Morin, madame Lapointe recevait à Trois-Rivières, un certificat de reconnaissance des mains de M. Pierre Tremblay, président de l'URLS. Nous la félicitons de tout cœur et la remercions sincèrement pour la sollicitude qu'elle démontre à l'égard de l'être humain.

Merci infiniment madame Lapointe.

(Pour les personnes intéressées à lire le texte intégral présenté par la municipalité pour sa mise en nomination, il est disponible sur le site Web de la municipalité.)

SÉANCE DU CONSEIL: La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2010, à 20h. Cordiale bienvenue!

*Paul Labranche, Maire*